



Octobre 2014

Fonds Européen pour la Jeunesse

Présentation 2014

**DOCUMENT PREPARE PAR LE SECRETARIAT DU FONDS EUROPEEN
POUR LA JEUNESSE, SERVICE DE LA JEUNESSE, DIRECTION DE LA
CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE ET DE LA PARTICIPATION**

Contacter le FEJ

Fonds Européen pour la Jeunesse
30 rue Pierre de Coubertin
67000 Strasbourg-Wacken
France

eyf@coe.int

<http://eyf.coe.int>



Sommaire

CONTACTER LE FEJ	2
INTRODUCTION	4
PLANS DE TRAVAIL ANNUELS	5
ACTIVITES INTERNATIONALES	6
ACTIVITES PILOTES	6
SUBVENTIONS STRUCTURELLES	7
SUBVENTION INTEGREE	8
VISITES DU FEJ	8
SEMINAIRE SUR LA (R)EVOLUTION DU FEJ	9
FORMATION DE L'EQUIPE DU FEJ	9
RECONNAISSANCE DU TEMPS DES BENEVOLES	10
DURABILITE ENVIRONNEMENTALE	10
COOPERATION TRANSVERSALE	11
FORUM MONDIAL DE LA DEMOCRATIE 2014	11
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX	11
PROGRAMME PESTALOZZI	12
APPROCHE INTEGREE DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	13
RP, COMMUNICATION ET VISIBILITE	13
LES DEFIS DU FEJ	15
ANNEXE I: ACTIVITES INTERNATIONALES PAR PAYS	17
ANNEXE II: ACTIVITES PILOTES PAR PAYS	18
ANNEXE III: VISITES A PROJETS FEJ 2014	19
GLOSSAIRE (CODE PAYS)	20

Fonds Européen pour la Jeunesse

Présentation 2014

Introduction

Le présent document donne un aperçu statistique des projets et activités d'ONG de jeunesse qui ont reçu le soutien du Fonds Européen pour la Jeunesse en 2014 et passe en revue les autres activités du FEJ.

Suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2013, du nouveau Règlement d'utilisation des ressources du Fonds Européen pour la Jeunesse, toutes les demandes de subventions pour 2014 ont été déposées par le biais du nouveau système en ligne du FEJ : plans de travail annuels, activités internationales, subventions structurelles et activités pilotes.



Depuis 2014, les plans de travail annuels et les activités internationales remplacent les anciennes demandes des Catégories A et B. Il n'est donc pas possible de comparer les statistiques avec celles des années précédentes.

Un nouveau dispositif de soutien destiné aux frais généraux des ONG internationales de jeunesse a été mis en place – les premières subventions structurelles sur deux ans ont été accordées en 2013 pour 2014-2015.

Parallèlement à l'introduction, en 2013, du nouveau système en ligne, le Secrétariat du FEJ a mis en place un processus de communication à double sens qui lui permet d'avoir des échanges avec les ONG de jeunesse avant, pendant et après leurs activités.

Le FEJ s'efforce aussi d'améliorer sa visibilité et ses outils de communication, et de promouvoir les activités des ONG de jeunesse qu'il soutient.

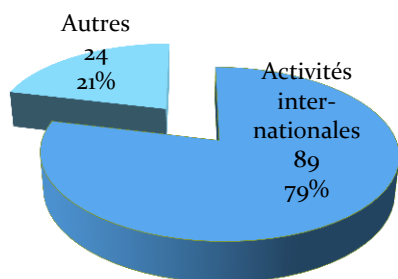
Plans de travail annuels

Une organisation peut inclure plusieurs activités, soit « internationales » (au moins une - conformément aux critères de l'ancienne Catégorie A), soit « autres » (activités locales, ateliers, campagnes, développement d'outils, etc.) dans un plan de travail annuel. Sur 45 demandes déposées, 27 plans de travail annuels représentant 1 154 000 € ont été retenus pour 2014. La

subvention moyenne était de 42 741 € (29 000 € min. et 50 000 € max.). Trois organisations ont obtenu le maximum, soit 50 000 €. Quatre-vingt-neuf activités « internationales » et 24 activités « autres » ont été approuvées dans le cadre de ces plans de travail.

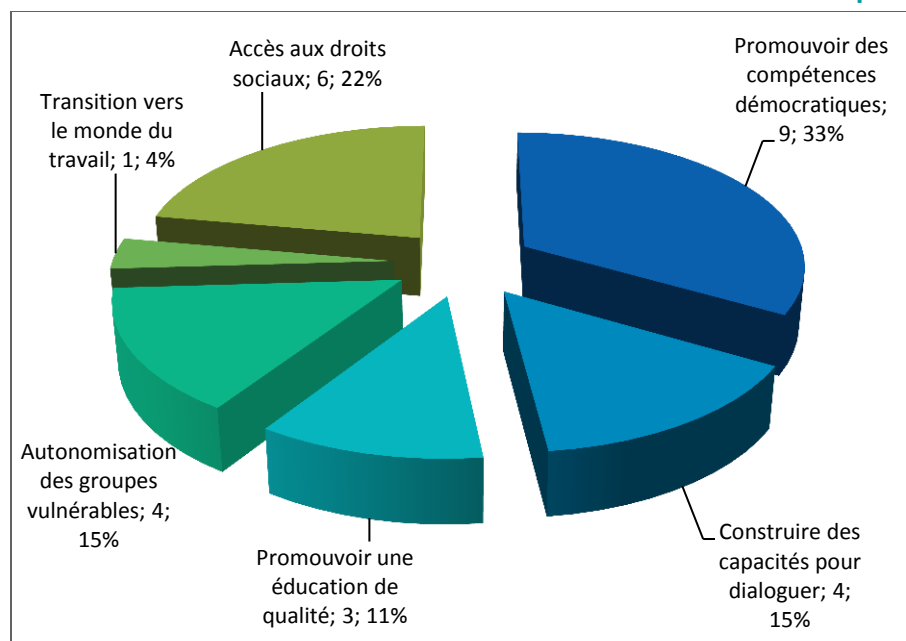
Le tableau ci-dessous présente la répartition des

plans de travail en 2014 en fonction des résultats escomptés, définis pour le secteur de la jeunesse en 2014. Bien évidemment, un projet peut répondre à une ou plusieurs priorités, mais une seule est retenue à des fins statistiques.



Plan de travail:
L'autonomisation des jeunes: lutter contre les crises dans un monde en mouvement: plan pour des politiques, des outils et des actions en faveur de l'autonomie des jeunes, IFLRY

Plans de travail 2014 en fonction des résultats escomptés

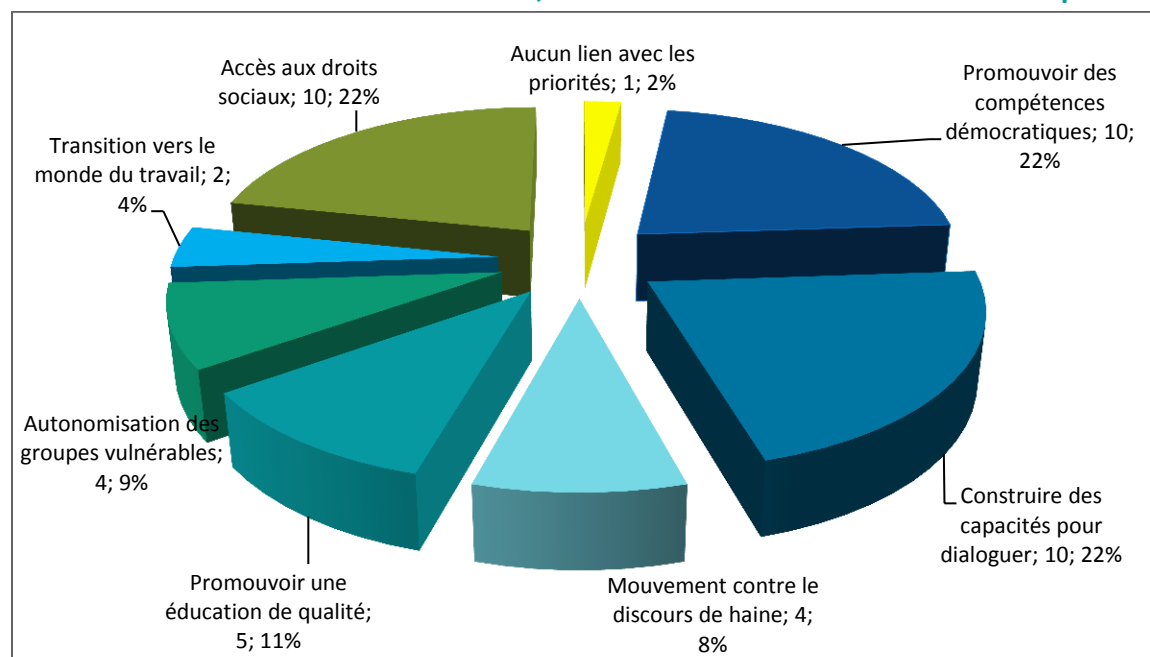


Activités internationales

Sur 102 demandes déposées, 46 activités internationales ponctuelles ont été approuvées pour 2014, pour un montant total de 657 500 €. La subvention moyenne était de 14 293 € (8 000 € min. et 18 000 € max.). Pour plus de statistiques sur les activités par pays, se reporter aux annexes.

Activité internationale : Les jeunes contre les extrémismes, Etudiants démocrates d'Europe, avril 2014

Activités internationales en 2014, en fonction des résultats escomptés



Activités pilotes

En 2014, 136 demandes de subvention pour des activités pilotes ont été examinées et 46 subventions accordées pour un montant total de 400 400 €.

Une activité pilote est une « intervention », c.-à-d. une activité qui concourt, au niveau local, à résoudre un problème de société lié au contexte et touchant les jeunes. Elle doit être fondée sur l'innovation ou la reproduction (de bonnes pratiques, par exemple). Une activité pilote doit en outre être étroitement liée au contexte local et avoir un impact sur celui-ci, et répondre à des objectifs précis du programme du Conseil de l'Europe pour la jeunesse. Lors de sa réunion d'octobre 2013, le Conseil mixte pour la jeunesse a approuvé la proposition suivante, en relation avec l'examen des activités pilotes en 2014 :

Lors de l'examen des demandes de subventions pour des activités pilotes qui seront réalisées en 2014, le FEJ se concentrera sur celles qui traitent de problèmes touchant les

jeunes au niveau local, font appel à l'innovation ou à la reproduction (de bonnes pratiques, par exemple), sont étroitement liées au contexte local et ont un impact sur celui-ci.

Il examinera les activités pilotes développées dans le cadre des programmes prioritaires du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe (Les jeunes contre le discours de haine en ligne, Plan d'action pour les jeunes Roms, Jeunes ambassadeurs pour la paix, Enter 2!, Au-delà de la crise : accès des jeunes aux droits sociaux et participation des jeunes roms au niveau local et régional, etc.).

Activité pilote : Hate Fighters –
renforcer la capacité de jeunes
artistes à lutter contre le
discours de haine en ligne,
KOM 018, mai-déc. 2014

Les activités pilotes intégrant une perspective de genre seront examinées avec une attention particulière.

Un total de 12 subventions a été accordé à des activités liées au Mouvement contre le Discours de Haine (total : 108 500 €).

Lors de sa réunion de mars 2014, le Conseil mixte pour la jeunesse a décidé que **les activités pilotes sur le renforcement des capacités et la transformation des conflits développées par les ONG ukrainiennes, ou par des ONG européennes qui souhaitent coopérer avec les ONG ukrainiennes sur ces deux questions devaient devenir une priorité.**

L'information a été largement diffusée sur les sites Internet de la Jeunesse et du FEJ, ainsi que la page Facebook du FEJ. Sept des neuf demandes de subventions évaluées en relation avec ce thème ont été retenues (total : 53 800 €).

Le gouvernement finlandais a versé au FEJ une contribution volontaire de 15 000 € pour soutenir le travail des ONG en et pour l'Ukraine. Le FEJ remercie la Finlande pour son soutien renouvelé depuis de nombreuses années.

Pour plus de statistiques sur les activités par pays, se reporter aux annexes.

Subventions structurelles

Depuis 2014, les subventions structurelles sur deux ans (SG2) remplacent les subventions de la catégorie C (pour les ONG internationales de jeunesse bien établies) et les subventions structurelles uniques sur un an (SG1) remplacent l'ancienne catégorie C bis (pour les ONG adossées à une structure européenne). Aucune demande de subvention structurelle unique n'a été reçue pour 2014.

Pour être éligible, une organisation ou un réseau doit avoir reçu un soutien pour trois activités internationales au moins au cours des trois années précédentes (subvention du FEJ ou session

2014-2015: le FEJ a accordé 40
subventions structurelles pour un
total de 1 259 800 €
(min. : 16 600 € ; max. : 50 000 €)

d'études dans le cadre du programme annuel des Centres européens de la jeunesse). Une évaluation qualitative complète désormais les critères quantitatifs (nombre de branches/membres dans les pays signataires de la Convention culturelle européenne ; nombre de salariés). L'approche stratégique de l'organisation ou du réseau est évaluée du point de vue des priorités (résultats escomptés) définies par le Conseil mixte pour la jeunesse pour les deux années concernées. Sur la base de ces critères et du montant demandé, le FEJ accorde une subvention en principe pour deux ans, confirmée au terme de la première année (25 000 € par an max.).

Subvention intégrée

Suite à l'introduction des nouvelles catégories de subventions et au vu des relations de longue date entre le Forum européen de la jeunesse et le secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe, les deux subventions annuelles (Catégorie A et Catégorie C) accordées jusque-là au Forum européen de la jeunesse ont été regroupées en une subvention intégrée annuelle (93 000 € pour 2014).



Visites du FEJ

Le Comité de programmation pour la jeunesse a fixé des règles précises pour les visites aux activités soutenues par le FEJ organisées par le Secrétariat :

1. suivi du projet (règle d'audit de l'administration publique et évaluation à l'aune des données soumises dans la demande de subvention (méthodologie, contenu, etc.) ;
2. accroissement de la visibilité du Conseil de l'Europe, du Département de la jeunesse et du FEJ (présentation aux participants, rencontres d'autres ONG) ;
3. établissement de liens directs avec les ONG de jeunesse soutenues, recueil de leurs observations et appréciations à propos du FEJ ;
4. retour d'informations au Comité de programmation ;
5. aptitude instinctive à reconnaître des situations, des besoins et des tendances spécifiques au niveau local.

Le FEJ a en outre décidé d'utiliser ses visites pour :

- renforcer sa coopération avec les bureaux du Conseil de l'Europe dans d'autres pays. Le but est de mettre en place des échanges réguliers d'information, de telle sorte que les bureaux extérieurs puissent relayer les informations sur le FEJ en se servant de leur liste d'adresses mails et de leurs sites Internet et faire remonter au FEJ les informations sur les ONG ou les activités conduites dans leur pays. On espère aussi que les agents des bureaux extérieurs pourront se rendre sur place et faire un bref compte rendu sur les activités si les agents du FEJ ne peuvent pas se déplacer ;
- prendre contact avec et rendre visite à d'autres ONG qui connaissent mal le FEJ, si le temps et les circonstances le permettent.



La Direction de l'audit interne et de l'évaluation (DIO) du Conseil de l'Europe a réalisé un audit du FEJ en 2013. Elle lui a recommandé, entre autres, de rendre chaque année visite à 5 % des activités soutenues. Dans le passé, le FEJ rendait surtout visite à des activités internationales mais, suite à des cas de fraudes – qui concernent principalement des activités pilotes – des visites à des activités pilotes ont été prévues en 2014, sur le conseil de l'audit interne. Voir annexe III (liste des projets visités en 2014).

Séminaire sur la (R)évolution du FEJ

Le séminaire sur la (R)évolution du FEJ s'est déroulé au Centre Européen de la Jeunesse de Strasbourg du 11 au 14 mars 2014. Il a été l'occasion d'échanger des informations actualisées, des nouvelles et des avis sur le mode de fonctionnement du FEJ depuis 2013 et sur le rôle (ressenti) du FEJ en matière de soutien à la société civile. Vingt-neuf représentants de 29 ONG et réseaux internationaux de jeunesse différents ont participé au séminaire – l'approche a été la même qu'en 2013 pour le séminaire EYF Reloaded – It all starts with You(th).



Le Secrétariat du FEJ, avec l'aide d'un coordinateur et d'un formateur externes, avait élaboré un programme qui devait permettre aux participants de se familiariser avec l'esprit du Fonds. L'objectif était de leur donner la possibilité de partager leurs points de vue sur le nouveau Règlement d'utilisation des ressources du FEJ, de se familiariser avec les nouvelles subventions, de redynamiser la transparence et la responsabilité entre le FEJ et les ONG de jeunesse, de créer des réseaux ouverts et informels et de partager les bonnes pratiques des projets. Fort de cette expérience enrichissante, le FEJ organisera 2 séminaires en 2015 : un sur la visibilité et la communication, pour les ONG internationales de jeunesse, et un sur les activités pilotes, à l'adresse des ONG locales et nationales.

*L'expérience des participants
en un mot*

Formation de l'équipe du FEJ

L'équipe du Fonds Européen pour la Jeunesse a participé à un atelier de trois jours sur la gestion de projet et l'éducation non formelle (NFE) au Centre Européen de la Jeunesse (CEJS) (24-26 septembre).

Les principaux objectifs de la formation peuvent se résumer ainsi:

- développer de nouvelles compétences en gestion de projet,
- explorer et apprendre de nouvelles méthodes d'éducation non formelle (NFE),
- transférer les connaissances acquises dans le travail quotidien.

En bref: de la théorie à la pratique, l'équipe du FEJ est passée par «l'apprentissage expérientiel», a développé ses processus de prise de décision en utilisant la méthode des «six chapeaux», a eu un regard et des discussions en profondeur sur le cycle de gestion de projet et l'a lié au processus de demande et de rapport du FEJ.



Avec l'aide de deux formatrices issues du secteur jeunesse, les objectifs de la formation de trois jours ont été atteints. De plus, l'équipe du FEJ utilisera les résultats de la formation pour améliorer et accroître le soutien aux activités de ses partenaires.

Reconnaissance du temps des bénévoles

Lors de sa réunion de décembre 2013, le Comité de programmation pour la jeunesse a défini une méthode de calcul pour la reconnaissance du temps des bénévoles engagés dans des activités de jeunesse soutenues par le FEJ. Cela concerne les demandes de subventions au FEJ et les rapports sur les plans de travail et les activités internationales à compter du 1^{er} avril 2014, ainsi que les activités pilotes à partir du 1^{er} janvier 2014.

La méthode de calcul de reconnaissance du temps des bénévoles (VTR) repose sur des critères spécifiques ainsi que sur la confiance et la transparence dont doit faire preuve toute ONG enregistrée auprès du FEJ et sollicitant une subvention. Un document expliquant la définition du FEJ, les spécifications et la méthode de calcul du VTR est disponible sur le site du FEJ : <http://bit.ly/1hg9MVo>

Le système sera testé pendant deux ans et évalué fin 2015.

Durabilité environnementale

Au cours de son mandat de deux ans (2012-2013), le Comité de programmation pour la jeunesse a développé des lignes directrices pour promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement et durables pour les activités et manifestations soutenues par le Fonds Européen pour la Jeunesse (voir le document sur le site Internet du FEJ : <http://bit.ly/1hg9MVo>).

Le Comité a transmis ces lignes directrices au Comité mixte pour la jeunesse, en lui demandant d'attacher une attention particulière aux questions relatives à la durabilité environnementale dans

le secteur de la jeunesse et de prendre des mesures en vue d'établir un programme d'activités plus respectueux de l'environnement.

Coopération transversale

Forum mondial de la démocratie 2014

Pour la première fois, le Forum mondial de la démocratie est clairement axé sur les jeunes : « De la participation à l'influence : la jeunesse peut-elle redynamiser la démocratie ? ». Le Comité mixte pour la jeunesse a donc soutenu la participation du secteur de la jeunesse au Forum et approuvé le principe d'allouer l'aide financière, logistique et éducative nécessaire sur le budget du Fonds Européen pour la Jeunesse. Le Comité de programmation pour la jeunesse a validé un plan financier lors de sa réunion de juin 2014, et alloué un budget de 410 000 €. Après sélection, 222 participants et huit formateurs travailleront en ligne via une plateforme spécialement créée. Les participants profiteront de cette activité en ligne, réalisée en amont du Forum, pour lancer une campagne visant à soutenir plusieurs initiatives qui seront présentées pendant le Forum. Ils prépareront aussi la présentation de nouveaux modèles pour les démocraties.



World Forum for Democracy
STRASBOURG - 2014

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Lors de sa réunion de décembre 2013, le Comité de programmation pour la jeunesse a approuvé la demande du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe qui souhaitait que la participation de représentants d'organisations de jeunesse à sa session d'octobre 2014 soit soutenue. Le Comité a décidé que le FEJ contribuerait à hauteur de 20 000 €. Les formateurs et les participants ont été sélectionnés conformément aux normes du secteur de la jeunesse, en coopération avec le Secrétariat du FEJ.



Le but est de créer un espace de dialogue entre les délégués des organisations de jeunesse et les représentants locaux et régionaux élus afin de :

- renforcer la participation des jeunes au niveau local et régional en analysant le concept de participation des jeunes, les instruments utilisés pour la promouvoir et ce qu'il faut faire pour que les jeunes participent réellement ;
- partager la perception qu'ils ont de leurs rôles respectifs dans les politiques au niveau local et régional ;

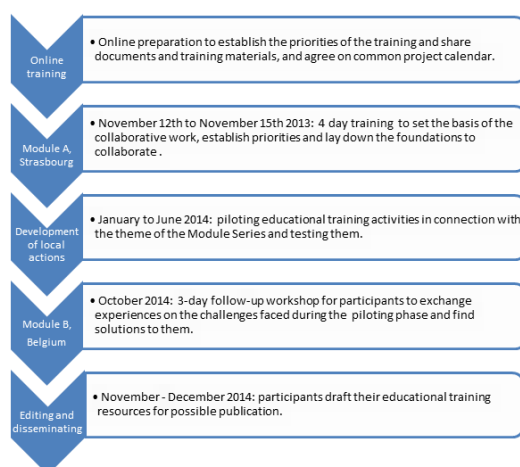
- encourager les jeunes à s'engager en politique et à se présenter aux élections locales et régionales ;
- convaincre les Etats membres d'inclure des jeunes dans leurs délégations nationales au Congrès, en qualité de membres titulaires ou suppléants ;
- promouvoir la coopération entre les représentants élus et les jeunes dans un esprit de compréhension et de respect mutuels.

Programme Pestalozzi

La formation de longue durée intitulée « Respect - attitudes et comportements responsables dans l'espace social virtuel » est une première coopération entre le Fonds européen pour la jeunesse et le programme Pestalozzi du Conseil de l'Europe (Service de l'éducation) ; il met en relation des formateurs d'enseignants, des éducateurs adultes et des animateurs de jeunesse. Ce stage destiné aux professionnels de l'éducation se déroule sur 18 mois et se compose de deux modules en face-à-face, complétés par un dispositif de coopération et de soutien en ligne.

Dans le cadre de la formation, les participants explorent le rôle que peuvent jouer les professionnels de l'éducation dans le développement d'attitudes et de comportements responsables dans l'espace social virtuel, sur la base des valeurs des droits de l'homme qui constituent le cadre essentiel du « vivre ensemble » dans la démocratie et la diversité. De plus, ce stage est l'occasion d'apprendre ensemble, et de monter et conduire des projets éducatifs transversaux et collaboratifs.

65 000 € max. prélevés sur le budget du FEJ sont attribués à ce programme (61 000 € ont été dépensés en 2013).

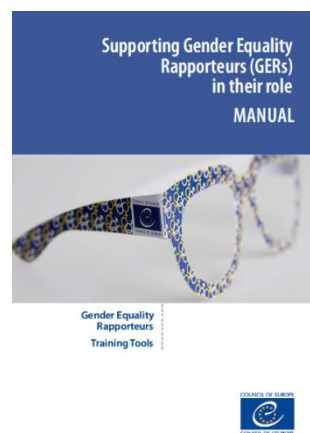


Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

Le Comité mixte de la jeunesse suit de près la stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014-2017 ; il a notamment nommé un Rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le FEJ contribue en outre à l'objectif stratégique n° 5 : Intégrer dans toutes les politiques et dispositions une démarche soucieuse d'égalité entre les femmes et les hommes, en favorisant l'intégration d'une perspective de genre dans les activités pilotes menées par les ONG de jeunesse avec le soutien du Fonds Européen pour la Jeunesse.

Les ONG de jeunesse qui demandent une subvention au FEJ sont invitées à préciser en quoi consiste leur approche intégrée de la perspective de genre tout au long du processus de leur activité. Avoir un nombre égal de participants et de participantes ne suffit pas, il faut aussi regarder le projet avec les «lunettes de l'égalité», en prenant en considération les différences entre les jeunes femmes et les jeunes gens en termes de besoins et de situation.

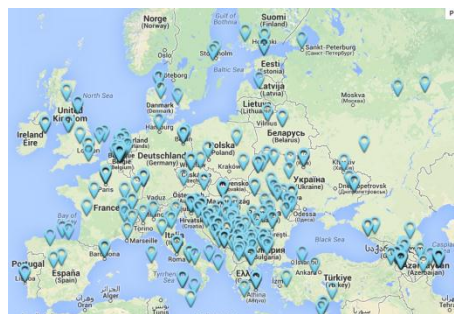
Comme la compréhension de l'intégration de l'égalité des femmes et des hommes et ses modalités de mise en pratique sont très variables, le FEJ veut développer un outil très simple à utiliser, afin d'aider les ONG de jeunesse à intégrer une perspective de genre dans leurs activités. L'idée n'étant pas de réinventer la roue, un appel a été posté sur le site web et la page Facebook du FEJ pour inviter les ONG de jeunesse à partager leurs documents, leurs bonnes pratiques ou leurs outils avec le FEJ.



www.coe.int/equality

RP, communication et visibilité

Depuis le début de l'année 2013, parallèlement à la mise en place du nouveau règlement, des nouvelles catégories de subventions et de la nouvelle approche du FEJ (axée sur le contenu et la méthodologie), le FEJ s'efforce aussi d'améliorer sa communication.



Son principal outil de communication est le **site Internet du FEJ** (<http://eyf.coe.int>), lancé en mars 2013. L'objectif est de consolider les développements récents au niveau du FEJ, de créer une identité visuelle et de présenter la mission, les valeurs et les activités du Fonds, avec à l'esprit les besoins des ONG et des gouvernements.

Des outils interactifs, comme la carte des ONG enregistrées et des activités en cours soutenues par le FEJ, permettent aux ONG de trouver des partenaires et de faire connaître leurs activités. Le calendrier des manifestations est un moyen simple et efficace pour suivre au jour le jour les activités soutenues

par le FEJ et les manifestations auxquelles il participe. La rubrique Ressources donne de la visibilité aux ONG et contient des documents utiles.

En 2013, le FEJ a également créé sa propre chaîne **YouTube**, qui lui permet de diffuser des vidéos de ses réunions et manifestations. Elle est régulièrement enrichie de vidéos et d'outils créatifs destinés à aider les ONG à améliorer la qualité de leurs demandes et de leurs rapports. La **brochure du FEJ** a été revue pour coller à la nouvelle identité visuelle et traduite en 16 langues.

Afin de communiquer plus efficacement, une nouvelle étape a été franchie en 2014, avec la publication mensuelle de **La lettre d'information du FEJ** depuis janvier et la création d'une **page Facebook** en avril.

La lettre d'information a pour but d'informer en permanence les ONG en republiant les articles les plus importants déjà publiés sur le site Internet du FEJ. La page Facebook est un succès, avec 1000 abonnements en deux jours. Un rapport annuel **Aperçu global 2013** a été mis en ligne.

L'ensemble des publications, vidéos, articles, documents sont disponibles sur le site du FEJ.



Outil de communication	2013	2014	Commentaire
Site Internet	30 602 (mars-déc.) 3000 visiteurs/mois	39 429 (jan.- oct.) 4 000 visiteurs/mois	- Augmentation possible du nombre de visiteurs grâce à la Newsletter et à Facebook - Pays : Roumanie, Serbie, Belgique, France, Italie, Allemagne, République Tchèque
Facebook	-	3 736 j'aime (avr.- oct.)	- Nombre d'abonnés en augmentation (j'aime, je partage, commentaires) - 57 % de femmes, 42 % d'hommes - Pays : Azerbaïdjan, Serbie, Arménie, Italie, Indonésie
YouTube	Lancement en octobre	2961 vues et 29 abonnés	7 vidéos diffusées (de nouvelles vidéos vont être publiées)
Newsletter	Lancement fin janvier	~ 600 abonnés directs	-
Brochure	EN, FR, RU, DE	16 langues	Objectif : faire en sorte qu'elle soit disponible dans toutes les langues des pays membres du CdE
SlideShare	Lancement en mars	4 945 vues (lancement-juillet)	Peu d'abonnés 28 téléchargements

Les défis du FEJ

Les principaux défis du Fonds Européen pour la Jeunesse en 2014 ont été directement liés à l'entrée en vigueur du nouveau Règlement d'utilisation des ressources le 1^{er} janvier 2013, et l'introduction du nouveau système en ligne la même année.

Tous les efforts ont été déployés pour s'assurer que le système en ligne soit pleinement opérationnel, notamment par des tests approfondis du système effectués par le Secrétariat. Afin de s'assurer que le système a été compris par les utilisateurs, le Secrétariat du Fonds Européen pour la Jeunesse a, à plusieurs reprises, encouragé des discussions ouvertes, demandant un retour d'information sur l'expérience des utilisateurs avec le système, sa clarté et son efficacité.

À partir de 2014, les plans de travail annuels (WP) et les activités internationales uniques (IA) ont remplacé les anciennes subventions de Catégorie A et B. Les subventions structurelles de deux ans (SG2) ont remplacé la Catégorie C et les subventions structurelles uniques (SG1) ont remplacé la Catégorie C bis. Le Secrétariat du Fonds Européen pour la Jeunesse s'est efforcé de s'assurer que les nouvelles catégories de subventions soient clairement expliquées et comprises. Il apparaît clairement que les plans de travail annuels (WP), permettant à une organisation internationale de soumettre une demande avec plusieurs activités liées les unes aux autres, sont appréciées par les ONG car elles garantissent une plus grande durabilité de leur travail. Il en va de même pour les subventions structurelles de 2 ans (SG2).

D'autre part, la nouvelle catégorie de subventions pour les activités pilotes (PA) représente un défi. Le nombre de demandes par rapport aux demandes précédentes de projets pilotes (anciennes catégories D et D-EDH) a diminué, probablement en raison de difficultés à comprendre la notion d'activité pilote comme une «intervention». Cependant, s'agissant d'un concept très innovant mis en place depuis un peu plus d'une année, le Secrétariat est confiant en l'augmentation du nombre de demandes dans un futur proche. Le FEJ prévoit d'organiser début 2015 un séminaire avec des ONG locales de jeunesse afin de continuer à échanger les points de vue et expériences sur les activités pilotes soutenues par le Fonds.

Tout au long de l'année, le Secrétariat a travaillé pour s'assurer que la nouvelle approche du Fonds, axée sur la qualité, le contenu et la méthodologie, soit comprise par les ONG. En transmettant des commentaires et des conseils dans le système en ligne (avant, pendant et après une activité), ou par l'intermédiaire du nouveau site web du Fonds Européen pour la Jeunesse, la page Facebook ou par e-mail, le Secrétariat a communiqué au sujet de la nouvelle approche de travail aussi souvent et d'une manière aussi transparente que possible.

Le Fonds Européen pour la Jeunesse devra faire face à deux défis majeurs dans un futur immédiat: s'assurer que les notions et les concepts des différentes catégories de subventions soient pleinement intégrés par les ONG, et sauvegarder un personnel expérimenté et motivé.

La moitié des membres du Secrétariat sont engagés sous contrats à durée limitée de 9 mois par an. Même si cela signifie le renouvellement par de nouveaux employés et de nouvelles idées, cela implique également une certaine rotation et énormément d'investissement dans la formation. Malgré ces défis, le FEJ est déterminé à poursuivre le processus de réflexion afin d'adapter ses méthodes de travail aux besoins des Etats membres et des ONG / société civile de la jeunesse.

Plus globalement et suite à la mise en place du programme Erasmus+, ne faudrait-il pas lancer une réflexion sur le rôle et la place du FEJ dans ce contexte européen, et aussi vis-à-vis des systèmes d'aide multi- et bilatéraux et nationaux ? Cette réflexion ne devrait-elle pas s'élargir au rôle du FEJ dans ce nouvel environnement et compte tenu de la situation financière des Etats membres ? Ainsi une des priorités des jeunes aujourd'hui est la question du niveau de chômage auquel ils sont confrontés. Il est évident que le FEJ, compte tenu des moyens financiers dont il dispose, n'est pas en position de répondre à ce défi, bien que des activités sur ce thème et visant de nouvelles approches peuvent être financées. L'Union Européenne dispose de meilleurs outils en la matière et d'un budget conséquent.

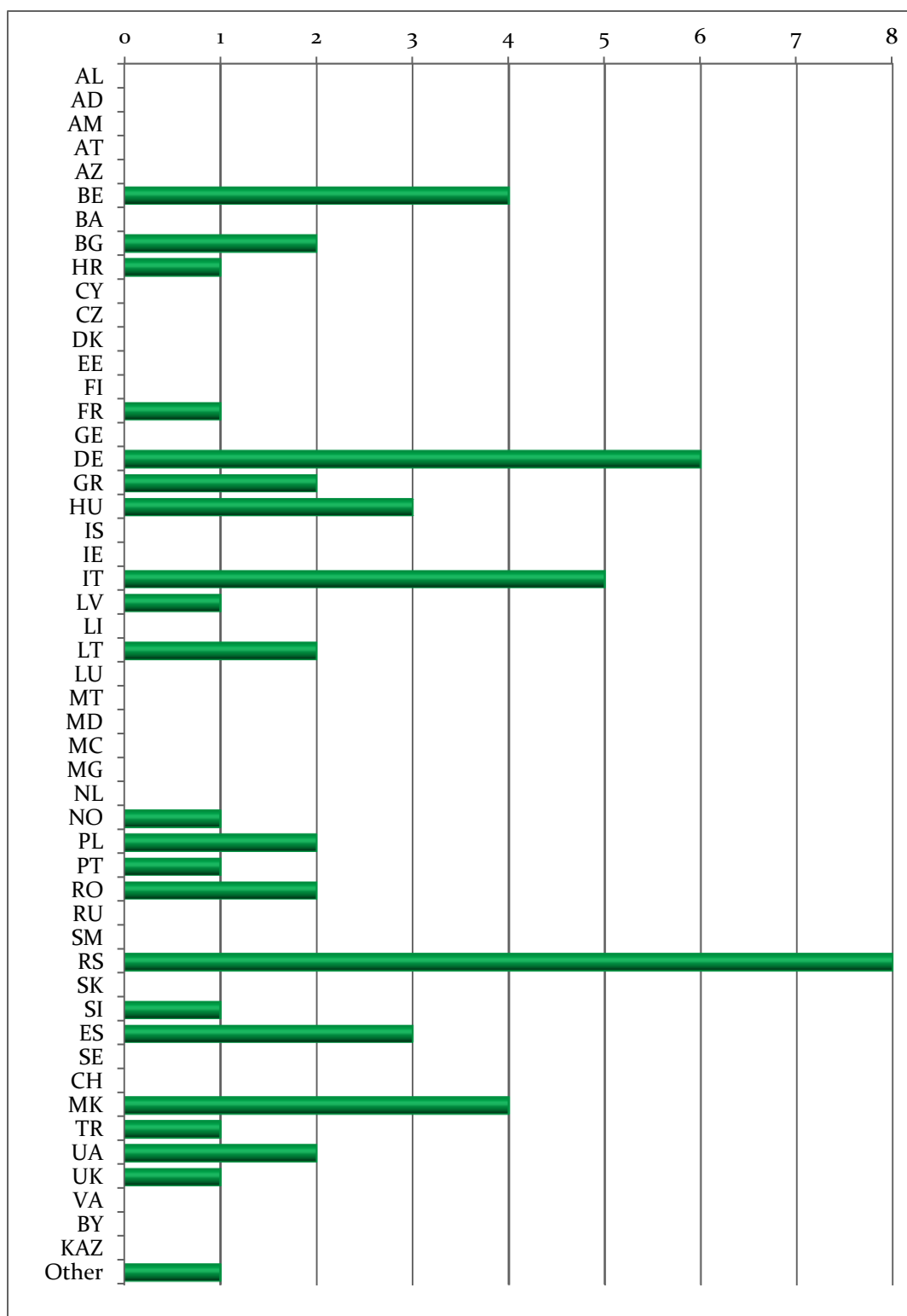
Par ailleurs, il conviendrait de réfléchir à une approche de complémentarité des systèmes de soutien aux activités de jeunesse. L'exemple du Plan Média mis en place pour le cinéma européen dans les années 90 pourrait être une référence : à cette époque, la Commission européenne se concentrait sur les secteurs en amont (formation et écriture notamment) et en aval (distribution et salles de cinéma) de la phase de production, laissant au Conseil de l'Europe cette dernière par la création de l'Accord Partiel Eurimages.

Bien que les systèmes européens de soutien à la jeunesse essayent de toucher un large public, il est à noter que les jeunes les plus désavantagés sont moins concernés par ces offres. Le FEJ pourrait jouer un rôle en la matière, qui reste bien sûr à définir.

En d'autres termes, le FEJ ne devrait-il pas ouvrir, au moins pour une période d'essai, ses possibilités de financement à des activités sur des thèmes non encore ou très peu traités : par exemple, le dialogue entre les générations comme facteur important de paix et d'inclusion sociale. Le FEJ pourrait aussi soutenir de nouvelles formes d'activités : par exemple des activités pilotes au niveau européen (et pas uniquement au niveau local), ou donner une priorité à des activités développées en commun par des plusieurs ONG internationale afin de « cross-collatérer » les approches, perspectives et groupes cibles des différentes parties au projet. Cette notion de « cross-collatération » devrait être approfondie pour envisager des formes de réaction à des faits et problèmes sociétaux permettant de sortir des approches communautaristes : quid des jeunes musulmans défendant les droits des jeunes LGBT, de jeunes chrétiens en croisade contre l'islamophobie... et tant d'autres exemples qui permettraient de passer d'une approche communautariste à une approche plus universelle.

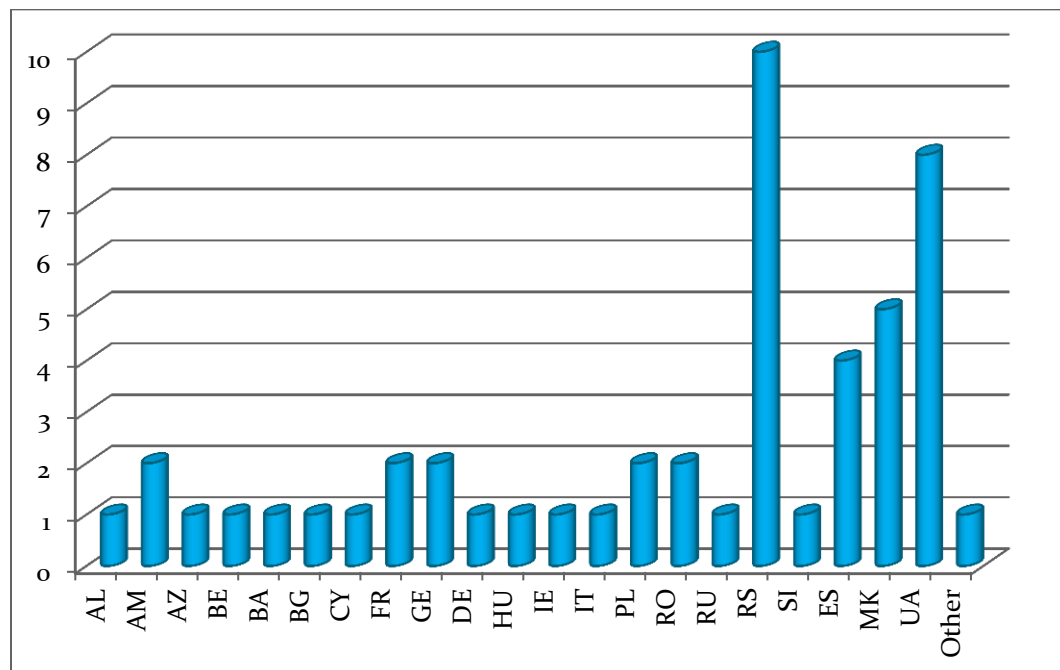
Enfin ne faudrait-il pas renouer avec la notion de laboratoire d'idées, de mécanismes et de thématiques : le FEJ ne devrait-il pas réserver une partie, sûrement modeste au départ, de son budget pour soutenir de nouvelles approches visant à permettre des réflexions et actions en dehors des systèmes plus traditionnels ?

Annexe I: Activités internationales par pays (quelques activités ont lieu dans plusieurs pays)



Annexe II: Activités pilotes par pays

(quelques activités ont lieu dans plusieurs pays)



Annexe III: Visites à projets FEJ 2014

	Organisation	No.	Projet/ Categorie	Année	Titre	Début	Fin	Ville	Pays
1	Mine Vaganti European Youth Group	7312	3 PA	2014	Gender Human Rights in Sardinia	11/04/2014	15/04/2014	Olbia	Italie
2	African Diaspora Youth Network in Europe	7275	2 IA	2014	Birth of Day: Gaining Visibility and Active Participation	14/05/2014	20/05/2014	Santa Cruz	Portugal
3	Youth in Free Initiative	5554	1 PA	2014	Training Course: Empowering Youth activism and Volunteerism	16/05/2014	23/05/2014	Kukes	Albanie
4	European Union of Deaf Youth	7537	WP (inter- national)	2014	Reaching the Deaf Youth Community	04/07/2014	13/07/2014	Primorsko	Bulgarie
5	Don Bosco Youth Net IVZW	924	1 IA	2014	All Alien!	20/07/2014	27/07/2014	Benedikt- beuren	Allemagne
6	European Peer Training Organisation	2296	WP (inter- national)	2014	Cultivating capacities for quality peer training	26/08/2014	28/08/2014	Wexford	Irlande
7	The European Law Students Association	328	3 IA	2014	Mid IFP: Freedom of Expression	26/11/2014	30/11/2014	Brussels	Belgique

Glossaire (code pays)

50 états signataires de la Convention Culturelle Européenne

Albanie	AL	Luxembourg	LU
Andorre	AD	Malte	MT
Arménie	AM	République de Moldova	MD
Autriche	AT	Monaco	MC
Azerbaïdjan	AZ	Monténégro	MG
Belgique	BE	Pays-Bas	NL
Bosnie-Herzégovine	BA	Norvège	NO
Bulgarie	BG	Pologne	PL
Croatie	HR	Portugal	PT
Chypre	CY	Roumanie	RO
République Tchèque	CZ	Fédération de Russie	RU
Danemark	DK	Saint-Marin	SM
Estonie	EE	Serbie	RS
Finlande	FI	Slovaquie	SK
France	FR	Slovénie	SI
Géorgie	GE	Espagne	ES
Allemagne	DE	Suède	SE
Grèce	GR	Suisse	CH
Hongrie	HU	"L'ex-République yougoslave de Macédoine"	MK
Islande	IS	Turquie	TR
Irlande	IE	Ukraine	UA
Italie	IT	Royaume Uni	UK
Lettonie	LV	Saint-Siège	VA
Liechtenstein	LI	Bélarus	BY
Lituanie	LT	Kazakhstan	KAZ

Autre: Kosovo¹

¹ Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.